



Annexe n° 1

CHARTRE DE BONNE CONDUITE

CENTRE DE LOISIRS DE BULLION

Envoyé en préfecture le 23/06/2021

Reçu en préfecture le 23/06/2021

Affiché le

ID : 078-217801208-20210615-2021150635-DE

Pour les enfants fréquentant le centre de loisirs de Bullion, la diffusion de la charte vise à les sensibiliser ainsi que leur famille sur certaines règles à observer en groupe. Elle a pour but d'améliorer la qualité d'accueil des temps péri et extra-scolaire et de poser un cadre pour un fonctionnement harmonieux de la vie en collectivité.



L'accueil au centre :

- + Je respecte les horaires d'ouverture
- + J'attends calmement qu'un animateur vienne me chercher et je n'oublie pas le BONJOUR
- + J'entre dans le centre avec calme pour déposer mes affaires au porte manteau
- + J'indique aux autres animateurs ma présence

Dans la journée :

- + Je participe aux animations
- + J'ai le droit de donner mon avis mais sans vulgarité et violence
- + Si je joue avec un jeu, je le range
- + J'écoute l'ensemble des animateurs
- + Je demande pour quitter une pièce
- + Je ne rentre pas dans la régie
- + Je laisse les toilettes propres, je m'amuse dehors mais pas dans les WC
- + Je respecte le matériel
- + Je respecte la végétation autour du centre
- + L'eau est précieuse, je ne la gaspille pas
- + Je respecte les consignes de sécurité données par les animateurs

Pendant le repas :

- + Je respecte la nourriture et je ne la gaspille pas (L'animateur me sert la quantité que je souhaite)
- + Je respecte le personnel de cantine et les animateurs qui nous accompagnent pendant le repas
- + Je garde ma table propre
- + J'aide au rangement de ma table
- + Je prends soin de la vaisselle et du mobilier

Pour que le moment du repas soit agréable, je reste calme et je parle sans crier.

Mon départ du centre :

- + Je range le matériel que j'ai utilisé
- + Je préviens les animateurs de mon départ
- + Je dis au revoir
- + Je respecte l'heure de fermeture du centre

Je m'engage à respecter cette charte, sinon les animateurs appliqueront la grille des mesures d'avertissement et de sanction.

Signature de l'enfant :

Signature des parents :

Toute l'équipe vous remercie pour votre coopération afin d'aider votre enfant à vivre ces temps péri et extra-scolaires dans les meilleures conditions.